

# LOLWATCH

## Conditions générales de la souscription

### **Exposé préalable:**

Le projet de la montre LOLWATCH est une création de Nicolas Ruchonnet.

Le design de la montre, la marque LOLWATCH et un brevet sur le mécanisme ont été déposés au nom de Nicolas Ruchonnet.

Afin de financer ce projet, Nicolas Ruchonnet lance une souscription sur le site [www.lolwatch.com](http://www.lolwatch.com), où il est possible de précommander une montre LOLWATCH au prix exceptionnel de CHF 50.--TTC (hors frais de livraison), au lieu de CHF 79.--TTC. Cette offre n'est valable que pour les 5'000 premières montres LOLWATCH précommandées sur le site [www.lolwatch.com](http://www.lolwatch.com).

La production de la montre LOLWATCH pourra commencer lorsque les 5'000 premières montres LOLWATCH auront été précommandées.

Les présentes conditions générales de souscription sont conclues d'une part par Monsieur Nicolas Ruchonnet, domicilié, 415 route de Rolle, 1186 Essertines-sur-Rolle (Suisse) ci-après dénommé le « Créateur » et d'autre part, par toute personne physique ou morale souhaitant procéder à la précommande d'une ou de plusieurs montres LOLWATCH sur le site Internet [www.lolwatch.com](http://www.lolwatch.com), dénommée ci-après « le Souscripteur ».

### **Article 1 - Objet du contrat**

Les présentes conditions générales de souscription visent à définir les relations contractuelles entre le Créateur et le Souscripteur et les conditions applicables à toute précommande d'une montre LOLWATCH effectuée par le biais du site [www.lolwatch.com](http://www.lolwatch.com).

La précommande d'une montre LOLWATCH sur le site [www.lolwatch.com](http://www.lolwatch.com) implique une acceptation sans réserve par le Souscripteur des présentes conditions générales de souscription.

Ces conditions générales de souscription prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par écrit par le Créateur. Elles s'appliquent pour chaque Souscripteur dans la version publiée sur le site [www.lolwatch.com](http://www.lolwatch.com) au jour de sa précommande

### **Article 2 - La Montre**

La montre LOLWATCH est une montre en couleur, dont la particularité consiste en un disque autour du cadran contenant 12 images différentes. Le disque peut tourner autour de la montre et permet ainsi de positionner l'image de son choix à midi. Le disque est amovible et interchangeable.

La montre proposée en précommande sur le site [www.lolwatch.com](http://www.lolwatch.com) sera livrée avec 1 disque.

Le Créateur se réserve le droit de modifier certains détails de la montre LOLWATCH en fonction d'éventuelles nécessités de la production.

### **Article 3 - Validation**

Le Souscripteur déclare avoir pris connaissance, compris et accepté les présentes Conditions générales de souscription avant la précommande. La validation de la précommande vaut donc acceptation de ces Conditions générales de souscription.

### **Article 4 – Prix et livraison**

Après production, le prix de la montre LOLWATCH sera de CHF 79.-- TTC.

Le Créateur propose aux 5'000 premiers souscripteurs de précommander une montre LOLWATCH au prix exclusif de CHF 50.- - TTC (frais d'envoi non compris).

Le montant de la précommande est de CHF 50.-- TTC, à verser dans les 10 jours de la validation de la précommande sur le site [www.lolwatch.com](http://www.lolwatch.com).

Le compte prévu pour effectuer le versement de la souscription est le suivant :

Banque : UBS - Rue des Noirettes 35 – 1227 Carouge Compte : No 0240-136785.01A	IBAN : CH690024024013678501A BIC : UBSWCHZH80A
---	---

Le versement de la souscription peut se faire soit sur le compte mentionné ci-dessus soit via le système de paiement Paypal mis en place sur le site [www.lolwatch.com](http://www.lolwatch.com).

A défaut de paiement dans les 10 jours suivant la validation de la précommande, la précommande sera annulée.

Toute souscription reçue ne pourra pas faire l'objet d'un remboursement, excepté dans le cas prévu à l'article 5 des conditions générales de souscription.

La date d'arrivée en stock de la montre LOLWATCH sera communiquée par le Créateur au Souscripteur dès que connue. Le Souscripteur sera également informé des modalités et des frais de livraison de la montre LOLWATCH.

Lorsque la Souscripteur aura été informé de l'arrivée de sa montre en stock, il aura 10 jours à compter de l'envoi du courriel pour choisir son mode de livraison et pour régler les frais de livraison.

En l'absence du choix du mode de livraison et/ou du paiement des frais de livraison, le cas échéant, dans les 10 jours à compter de l'envoi du courriel confirmant l'arrivée de la montre en stock, la précommande sera annulée sans possibilité d'obtenir le remboursement du montant de la souscription versée.

La livraison de la montre LOLWATCH s'effectuera à l'adresse mentionnée par le Souscripteur lors de la précommande sur le site [www.lolwatch.com](http://www.lolwatch.com), ou à toute autre adresse notifiée par écrit par le Souscripteur.

#### **Article 5 – Annulation de la souscription**

Si le nombre de 5 '000 souscriptions n'était pas atteint dans un délai de 24 mois à compter du lancement de la souscription (20 octobre 2011), la souscription serait alors annulée et le Souscripteur immédiatement et entièrement remboursé de la somme versée, par virement bancaire (sans frais pour le Souscripteur).

#### **Article 6 – Droit applicable et For de juridiction**

Le droit suisse est applicable aux présentes conditions générales de souscription.

Tout litige pouvant survenir du fait de l'interprétation ou de l'exécution des présentes conditions sera soumis aux tribunaux compétents du canton de Vaud (Suisse), sous réserve d'autres dispositions légales impératives.

A Essertines-sur-Rolle, le 20 octobre 2011